

Date de dépôt de la demande :

Fiche de pré-inscription à la petite crèche

(Aux 4 mois révolus de grossesse)

Reçue par :							
	Ce document ne vaut pas admi	ssion.					
Il permet de présenter votre demande à la commission d'attribution des places (courant mars 2025).							
	Responsable légal 1	Responsable légal 2					
	☐Mère ☐ Père ☐ Tutrice, Tuteur	☐ Mère ☐ Père ☐ Tutrice, Tuteur					
NOM							
Prénom							
Date de naissance							
Adresse							
Tel.							
E-mail							
N° CAF							
Situation professionnelle	□ en activité □ temps plein □ temps partiel □ en activité à la mairie de Semoy □ à la recherche d'un emploi □ étudiant ou en formation professionnelle □ congé parental (date de fin :) □ autre	□ en activité □ temps plein □ temps partiel □ en activité à la mairie de Semoy □ à la recherche d'un emploi □ étudiant ou en formation professionnelle □ congé parental (date de fin :) □ autre					
_'enfant :							
Nom et prénom de l'enfant							
Date de naissance :							
Enfant porteur de handican	·□oui □non						

Si oui, précisez le type de handicap :

Enfant porteur de maladie	: 🗆 oui 🗆]non				
Si oui, précisez le type de r	maladie :					
Situation familiale :						
Parent isolé : ☐ oui ☐ no	n					
Un des membres de la fam	nille (parent, fre	ère ou sœur) e	est-il en situati	ion de handica	ap?] non
Avez-vous un autre enfant	actuellement	accueilli dans	la petite crèch	ne?□oui [] non	
Accompagnement social :	□ oui □ non					
. •						
Nombre d'enfants à char	ge (autres que	e l'enfant conc	erné par la pre	é-inscription) :		
NOM	Prénc					
NOW	rienc)III	Date de naissance			
		l .				
Besoins d'accueil :						
Date d'entrée souhaitée : .						
Accueil régulier Il s'agit d'un accueil dont le garantie.	rythme est pr	évu et organis	sé de manière	régulière. La	place de l'enfa	ant est
Merci de noter les créneau	x d'accueil soi	uhaités :				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	
heure arrivée						
heure départ	1	l	1	1	i	i

Accueil occasionnel

Les besoins sont ponctuels, généralement de courte durée. L'accueil est possible selon les disponibilités de la structure.

Pièces à fournir :

- Une photocopie du livret de famille (pages parents et enfant) ou un extrait d'acte de naissance
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un justificatif de la ou les situation(s) professionnelle(s)
- Toute(s) autre(s) pièce(s) supplémentaires pour des situations particulières

Nous attirons votre attention sur le fait que faire le choix de la collectivité implique de respecter les obligations vaccinales en vigueur. Si l'enfant n'est pas à jour de ses vaccinations obligatoires, seule une admission provisoire sera possible en crèche. Les responsables de l'enfant ont alors 3 mois pour régulariser la situation. Si les vaccinations ne sont pas pratiquées dans ce délai, l'enfant ne pourra être maintenu en collectivité. (Décret n°2028-42 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire).

Points importants:

Le besoin d'accueil exprimé doit être conforme

- Au besoin réel
- A la fréquentation réelle

Seuls les dossiers complets (fiche de pré-inscription remplie et signée, et toutes les pièces à fournir) seront étudiés par la commission d'attribution des places.

Les dossiers sont à déposer à l'accueil de la mairie ou sur mairie@ville-semoy.fr

La naissance doit obligatoirement être confirmée (<u>mairie@ville-semoy.fr</u> ou courrier) dans un délai d'un mois à compter de la naissance de l'enfant.

La commission examine les dossiers de demande et formule ses avis en fonction des places disponibles selon l'âge de l'enfant, les jours sollicités et des critères de la fiche de pré-inscription.

La décision rendue fait l'objet d'un courrier signé par le Maire ou son adjoint(e) en charge de la petite enfance et envoyé à la famille.

Date et signature du ou des responsable(s) de l'enfant :